

25 mai 2009

LE PRÉSIDENT
12, PLACE DU PANTHÉON
75231 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 33 (0)1 44 07 77 03 / 04
FAX : 33 (0)1 46 34 20 56
cabpresi@univ-paris1.fr

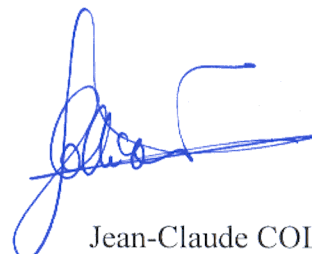
Mesdames et Messieurs les directeurs d'UFR
Mesdames et Messieurs les responsables administratifs

L'enquête du ministère sur les étudiants "présents aux examens" qui alimente depuis l'an dernier le modèle "SYMPA" (remplaçant SanRemo), utilisé pour déterminer l'allocation des moyens de l'université pour le budget 2010, a lieu du 12 mai au 30 juin.

Elle s'appuie sur les résultats aux examens 2007/2008 et se déroule en parallèle avec la remontée annuelle de ceux-ci vers SISE (Système d'Information Sur les Etudiants - national).

En conséquence, je vous recommande instamment de vérifier que tous les notes et résultats ont bien été correctement saisis et traités jusqu'au bout dans Apogée car à ce jour il apparaît encore au niveau étapes et diplômes des sessions en état non T (non terminées), malgré les rappels de la mission Apogée.

Par ailleurs, je me permets de vous adresser une nouvelle fois la note sur les « présents aux examens ». Il serait opportun qu'elle soit largement diffusée aux enseignants avant la saisie des notes et les délibérations de la prochaine session d'examens.



Jean-Claude COLLIARD

NOTE SUR LES « ETUDIANTS PRESENTS AUX EXAMENS »

Le nouveau modèle de répartition des moyens qui commande les dotations en emplois et en crédits de l'université distingue celles qui sont liées à l'enseignement et celles qui le sont à la recherche. Si les secondes reposent sur la notion d'enseignants-chercheurs publiants, les premières sont fondées sur la notion d'« étudiants présents aux examens ».

C'est sur cette notion d'« étudiants présents aux examens » que porte cette note et sur les conséquences que les enseignants et les jurys d'examen pourraient opportunément en tirer.

Dans ce modèle, un « étudiant présent aux examens » est un « inscrit administratif déclaré ayant eu une note supérieure à 0 dans au moins un élément pédagogique ». Le dénombrement se fait par balayage d'Apogée.

S'agissant des étudiants inscrits en contrôle continu, seront considérés comme présents aux examens les étudiants ayant satisfait à la règle de la présence obligatoire à au moins aux 3/5èmes des séances de travaux dirigés et qui auront eu au moins une note supérieure à 0 à l'une des épreuves proposées en TD ou au partiel.

S'agissant des étudiants inscrits en Examen Terminal, une note supérieure à 0 à une épreuve suffit pour qu'ils soient considérés comme « présents aux examens ».

Il convient donc dans l'identification des défaillants de bien distinguer ceux qui le sont par présence insuffisante (dans Apogée, ABI à certaines matières) de ceux qui le sont par absence totale (ABI à toutes les matières). Les premiers auront probablement au moins une note supérieure à 0, au contraire des seconds.

Dans la logique de ce dispositif il est demandé aux enseignants et aux jurys d'examens d'être particulièrement vigilants dans la saisie des notes. Ainsi, il arrive que des étudiants, dans une matière, soient présents selon la règle des 3/5èmes, aient une note de contrôle continu sur les 2, 3 ou 4 exigées et, finalement, ne passent pas le partiel. Dans ce cas, la note de TD est la moyenne des notes obtenues, les notes aux épreuves manquées étant 0, et la note finale est la moyenne de cette note de TD et de la note de partiel, en l'occurrence, 0. En effet, le partiel, comme son nom l'indique, est une épreuve de contrôle continu et non un examen. Cette note finale sera saisie dans Apogée, même, et surtout, si elle est la seule note attribuée à l'étudiant pour le semestre.

De même, les jurys des examens terminaux seront vigilants afin que toutes les notes soient reportées, même celle d'un étudiant qui aurait une seule note très mauvaise, les notes aux autres matières étant manquantes.

Enfin, il conviendra de tenir compte du fait qu'un étudiant, présent physiquement à une épreuve et dont la copie serait nulle ou blanche, serait considéré comme non présent à l'épreuve si sa note était un 0 sec, ce qui incline à lui mettre un quart ou un demi-point. Cela ne fera que refléter, compte tenu du critère retenu, la réalité puisque l'intéressé est bien physiquement présent.